



# Les migrations dans le monde

- Les réfugiés sont des personnes qui, craignant d'être directement victimes de persécutions du fait de leur race, de leur religion, de leurs opinions politiques ou de leur appartenance à un groupe social particulier, ne peuvent pas rentrer chez elles ou ne veulent pas en prendre le risque.  
 - Les personnes déplacées sont, comme les réfugiés, des gens qui ont été obligés de fuir leur foyer à cause des persécutions, de la guerre ou d'autres dangers mais qui n'ont pas traversé la frontière de leurs pays.  
 - Les migrants sont des gens qui quittent leur pays pour vivre dans un autre où ils espèrent mener une vie moins dure et gagner davantage d'argent pour donner à leurs enfants une meilleure éducation. Contrairement aux réfugiés, les migrants peuvent rentrer chez eux comme ils le veulent.  
 Source : L'enfant réfugié, HCR.

Les pays industrialisés continuent à drainer des flux réguliers d'immigrants en provenance des pays du Sud, auxquels s'ajoutent maintenant ceux en provenance des pays de l'Est. Aux États-Unis par exemple, 90% des 7 millions d'immigrants légalement enregistrés pendant la décennie 80 provenaient de pays en développement : Cubains, Coréens, Haïtiens, Mexicains, Philippins, Vietnamiens, etc. Pendant cette même décennie, l'Europe a accueilli 12 millions d'immigrants environ, en provenance principalement d'Afrique noire, des pays de l'Est, du Maghreb et de Turquie. Mais les pays industrialisés ne sont plus les seuls pays récepteurs de migrants, loin s'en faut ! Les pays producteurs de pétrole ont accueilli à partir des années 80, de la main-d'œuvre en provenance d'Inde, du Pakistan et d'Asie du sud-est... soit environ 5 millions d'étrangers représentant les trois quarts de la population active de l'ensemble des États appartenant au Conseil de Coopération du Golfe.



Le Brésil draine un nombre important d'immigrants.

de solidarité ont renforcé le phénomène des diasporas éparpillées à travers le monde : basque, chinoise, haïtienne, pakistanaise, grecque, philippine, syro-libanaise, tchèque, etc. Nombre de grandes villes modernes sont ainsi devenues de véritables «villes-planètes» : Abidjan, Bangkok, Bruxelles, Londres, Los Angeles, Montréal, New-York, Paris, Sao Paulo, Sydney, etc., accueillant de nombreuses communautés qui coexistent et se développent.

environnementales)... sont autant de facteurs de mobilité, de migration ou d'exil.

### Vers de nouvelles politiques migratoires ?

En période de croissance économique et de paix sociale, les gouvernements ont tendance à accepter les flux d'immigrants et à promouvoir leur insertion socio-administrative et culturelle ; tel est le cas des immigrants haïtiens au Québec par exemple. A l'inverse, en période de récession économique ou de déséquilibres sociaux, la tentation protectionniste réapparaît et les gouvernements cherchent à déterminer un «nombre opportun» d'immigrés, soit en procédant par régularisation ponctuelle (le gouvernement italien vient de régulariser 250.000 «sans-papiers»), soit en renforçant les difficultés institutionnelles : arrêt des regroupements familiaux, renforcement des visas et des cartes de séjour, certificats d'hébergement et autres mesures dissuasives. Le gouvernement français vient d'illustrer de manière frappante cette tendance avec les lois Pasqua en 1993 puis les lois Debré au début de 1997. Bien sûr, ces mesures protectionnistes freinent les immigrants, mais aussi marginalisent tous ceux qui s'y apparentent de près ou de loin, contribuant ainsi au développement d'une dynamique d'exclusion malsaine. En outre, de nombreuses études tendent à montrer que les économies industrielles cherchent à pouvoir disposer d'un volant de main-d'œuvre clandestine qui contribue à la flexibilité de leurs marchés du travail sans pour autant entrer en concurrence avec la main-d'œuvre autochtone plus exigeante.

### Migration ou mobilité ?

Les moyens de communication moderne ont fortement augmenté la consommation d'espace et les distances parcourues n'ont plus les mêmes conséquences. Prenons l'exemple des travailleurs saisonniers mexicains qui vont et viennent en avion pour la cueillette des oranges en Floride pendant trois mois, puis s'en retournent dans leur pays pour la récolte des cultures vivrières : à quelle catégorie de migrants appartient-il ? La décision de migrer a changé avec la «modernité». La pénétration de la télévision et de la radio jusque dans les régions les plus reculées a répandu l'image d'une qualité de vie matérielle (confort, éducation, santé, sécurité, culture). Hormis les situations subies d'exclusion ou de survie, l'idée que la migration volontaire peut être un moyen d'accéder à de nouveaux eldorado a fait son chemin dans nombre

En Afrique, la Côte d'Ivoire a succédé au Ghana comme pôle récepteur dynamique, tandis que d'autres pays, comme le Nigeria, sont devenus des plaques tournantes, et que l'Afrique du Sud attire maintenant de nouveaux flux d'immigrés en provenance du Botswana, du Lesotho, du Swaziland, et dans une moindre mesure du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe et du Zaïre. Le Japon cherchant à stabiliser les entrées d'immigrants de la région, l'Asie est progressivement devenue pourvoyeuse d'une forte émigration à travers le monde entier : Coréens, Philippins, Vietnamiens sont partis s'installer nombreux en Amérique du Nord, en Australie et en Europe. Sur le continent américain, les États-Unis reçoivent de nombreux immigrants latino-américains plus ou moins légaux en provenance du Mexique principalement tandis que le Brésil et l'Argentine drainent un nombre important d'immigrants originaires des pays limitrophes.

Dans leurs représentations du monde adulte, les enfants de cette fin de millénaire ont largement intégré la migration et l'extension des espaces accessibles. Le brassage progressif des populations augmente, lentement mais irréversiblement, tout comme la proportion des



Fuir la guerre, ici au Libéria.



Les rapports entre l'immigré et la société qui l'accueille varient selon les États receveurs. On peut distinguer :  
 - «L'assimilation suppose que l'étranger se fonde dans la société d'accueil et en adopte la mentalité, les comportements, les normes et les modes de vie. Il n'y a plus de caractère d'étrangeté dans cette situation qui pousse à l'obtention irréversible de la nationalité» ;  
 - L'insertion reconnaît à l'étranger la place qu'il occupe, tout en préservant son particularisme d'origine, ses spécificités culturelles et son mode de vie. Ce terme est davantage utilisé pour décrire des situations spécifiques et ponctuelles (insertion professionnelle, sociale, scolaire ou associative, etc.) ;  
 - L'intégration caractérise une adhésion aux règles de fonctionnement et aux valeurs de la société d'accueil, ainsi qu'une participation active qui autorise une dynamique d'échange. C'est ce dernier terme qui paraît être le plus adapté au phénomène contemporain des mélanges de cultures, d'ethnies et de nationalités.»

Source : Les Migrations. Hervé Domenach et Michel Picouet. Collection Que sais-je, N° 224, P. U. F., 1995, 129 pages.

### DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS

La distinction entre migrants et réfugiés est aujourd'hui incertaine. Les réfugiés de la sécheresse de l'Afrique sahélo-saharienne, les personnes déplacées pour faits de guerre en Afrique centrale, Amérique centrale ou dans l'ex-Yougoslavie, les migrants fuyant l'extrême pauvreté, relèvent-ils du même statut de réfugiés, conçu par la Convention de 1951 de Genève ? Au premier plan de l'actualité, ces situations de détresses sont confrontées à l'octroi du statut de réfugié qui dépend de la législation de chaque État. Celle-ci est restrictive dans les pays développés, en raison des difficultés d'adaptation aux situations d'aujourd'hui d'une convention vieille de 46 ans. Dans les pays du Sud qui accueillent l'écrasante majorité des demandes officielles d'asile (87%), il s'agit souvent de situations d'exode massives et brutales, avec une concentration dans les camps de réfugiés et son cortège de pauvreté, d'insécurité, de famine, qui accroît la précarité des situations et les risques conflictuels. Par ailleurs, les situations de réfugiés induites par les conflits ont été porteuses d'importantes dynamiques migratoires. Les exemples de l'émigration haïtienne grecque ou turque en sont patents, de même les conflits en Afrique (Burundi, Rwanda, Zaïre) et en Afghanistan ont entraîné des dramatiques exodes. Ces évolutions se traduisent dans les chiffres : entre 1951 et 1991, le nombre de réfugiés est passé approximativement de 1 à 17 millions. L'Afrique en compte plus de 6 millions, le Proche Orient plus de 3 millions, dont 2,5 millions en Iran (Kurdes et Afghans), et le Pakistan 1,9. Le continent américain avec 1 million de réfugiés environ, surtout aux États-Unis et au Honduras, n'échappe pas à ce phénomène, de même pour l'Europe où le problème yougoslave a brutalement gonflé les demandes d'asile et le nombre des personnes déplacées (1,9 million).

H. D., M. P.

enfants multiculturels, transrégionaux ou transnationaux, pluri-ethniques... L'accès des femmes aux marchés du travail et leur participation aux flux migratoires a eu de fortes conséquences sur les dynamiques familiales, contribuant ainsi à la croissance des communautés de migrants à travers le monde. Par delà les frontières, des réseaux actifs d'intérêt et

de sociétés restées sédentaires ou en proie à des difficultés sérieuses. Combien d'exemples récents de véritables exodes liés aux conflits, aux crises économiques, même mineures, illustrent bien ce changement de mentalités ? Refus de la pauvreté, refus de l'exclusion, refus des crises de toutes sortes (politiques, économiques ou

### LA MESURE DE LA MIGRATION

Les statistiques internationales indiquent environ 150 millions de migrants, soit 2,5 % des 6 milliards d'habitants de la planète. Mais que mesure-t-on au juste ? La définition classique du *Population Reference Bureau* (Nations unies) considère comme migration «un mouvement de personnes traversant une certaine limite afin d'établir ailleurs une nouvelle résidence». Ces statistiques ne prennent pas en compte les migrations irrégulières ou clandestines qui ont considérablement augmenté (ce qu'on observe avec la comparaison des soldes migratoires intercensitaires), ensuite, les nouvelles formes de mobilité qui ne répondent pas à la définition officielle fondée sur le principe de la résidence unique à caractère durable sont exclues ; enfin, on estime que 80 % des flux de migration internationale concernent des échanges entre les pays du Sud ; où précisément les fichiers administratifs ne sont pas toujours opérationnels. Les migrations sont devenues beaucoup plus variables et flexibles que par le passé. L'accroissement des contrôles aux frontières a paradoxalement provoqué plus de mouvements réversibles de courte durée, en grande partie de nature clandestine, au détriment des installations permanentes ; la flexibilité croissante des marchés du travail au gré d'opportunités économiques concurrentielles a accru l'instabilité résidentielle par delà les frontières. Ainsi, on ne sait toujours pas comment mesurer :  
 - la migration clandestine,  
 - la mobilité temporaire,  
 - les populations «flottantes» à travers les espaces transfrontaliers ou qui répondent à l'usage de plusieurs résidences provoqué par la pratique d'espaces familiaux et professionnels élargis.  
 - l'évolution des générations issues du brassage des migrants entre eux ou avec la population d'accueil. Par delà les analyses habituelles en termes d'effectifs, cela conduit à raisonner également en termes de suivi des flux et leurs modalités. Autant de composantes qui résistent encore à l'observation, et sont pourtant si vitales pour relever le défi de la mesure d'une mobilité internationale en pleine expansion.

H. D., M. P.

- intercensitaires : entre deux recensements

### Plus d'interrogations que de réponses

Quelle est la nature de la migration moderne ? Les formes de mobilité ont évolué, de même que la propension à émigrer ; les changements de mode de vie (résidence familiale, société de consommation, etc.), la mondialisation de l'information, les écarts de richesse, le désenclavement des régions et des nations grâce au développement des moyens de transports, les perturbations environnementales... sont autant de facteurs d'une dynamique migratoire nouvelle. Quelle est la finalité de la migration moderne ? On est progressivement passé de la mise en valeur de terres nouvelles aux concentrations de population dans des «villes planètes». D'ici quelques années, le monde comptera une trentaine de mégapoles de plus de 8 millions d'habitants, dont certaines totalisent de 20 à 30 millions d'habitants (Tokyo, Bombay, Lagos, Djakarta, Sao Paulo, Karachi, Pékin, Dacca, Mexico, etc.) Comment le volume de la migration internationale a-t-il réellement évolué, eu égard à l'augmentation disparate de la population mondiale,

à l'accroissement des frontières et au cloisonnement de territoires autrefois ouverts (exemple de l'Afrique) ? Dans une trentaine d'années, la population mondiale atteindra 9 milliards d'habitants environ, contre 6 milliards actuellement ; elle sera beaucoup plus vieillie (pyramide des âges cylindrique) en raison de l'achèvement général de la «transition démographique», avec des disparités importantes selon les régions du monde ; elle sera aussi fortement urbanisée (à 60% environ) et concentrée (à 85% environ) dans les pays aujourd'hui «en développement». Les ressources en main-d'œuvre ne seront plus les mêmes et les marchés du travail connaîtront de fortes mutations. Ainsi, les dynamiques migratoires ont toutes les chances de répondre à des forces nouvelles qui pèseront sur les choix géopolitiques des gouvernements à venir. ■

Hervé DOMENACH et Michel PICOUET

Chercheurs du Laboratoire Population-Environnement ORSTOM - Université de Provence

Dans les prochains numéros : • Les maladies diarrhéiques • La santé dans le tiers monde • La malnutrition

ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE 100 F LES 10 NUMÉROS

771071

NOM : ..... PRÉNOM : ..... ADRESSE : .....  
 MERCI DE BIEN VOULOIR JOINDRE VOTRE RÉGLEMENT AU BULLETIN D'ABONNEMENT (CHÈQUE POSTAL OU BANCAIRE) À L'ORDRE DE L'UNICEF\*, À L'ADRESSE SUIVANTE : COMITÉ FRANÇAIS POUR L'UNICEF 3, RUE DUGUAY-TROUIN, 75282 PARIS CEDEX 06

PLD 23



010010121

Fonds Documentaire ORSTOM  
 Cote : B-10121 Ex : 1